

# MOTION

**Auteur** Céline Dessimoz, Les Verts, Joachim Rausis, PDCB, Sidney Kamerzin, PDCC, Charles-Albert Putallaz, PLR, et cosignataires  
**Objet** Pour la suppression des sacs plastique gratuits  
**Date** 15.11.2018  
**Numéro** 5.0385

---

1'100 millions de sacs plastiques jetables sont utilisés en Suisse chaque année, soit 130 sacs par habitant. Fabriqué en à peine une seconde, un sac en plastique a une durée d'utilisation de 20 minutes en moyenne alors que sa durée de vie varie d'un à quatre siècles. La quantité de déchets créée est donc considérable. Ces sacs finissent au mieux dans un incinérateur (ce qui entraîne gaspillage des ressources et pollution), au pire dans les rues, la nature et les océans...

En Suisse, la contamination par microplastique est une réalité, tant dans nos lacs que dans notre sol à travers le compost. Les objectifs de l'interdiction de la gratuité des sacs plastiques sont de plusieurs ordres:

- limiter la prolifération des sacs plastiques, polluant tant lors de leur production que de leur élimination,
- diminuer le gaspillage et la quantité de déchets à traiter,
- encourager les alternatives telles que les sacs et/ou récipients réutilisables,
- renforcer l'image d'un canton propre où la nature est prépondérante.

Au niveau national, un accord de branche a été signé par Swiss Retail et CI CDS pour répondre à la motion du conseiller national Dominique de Buman «Halte à la pollution des sacs plastiques». Cet accord ne concerne que les sacs plastique jetables des grands distributeurs de denrées alimentaires (à l'exception de ceux destinés à emballer les produits vendus en vrac).

Au niveau cantonal, le PDC et les Verts Genevois ont récemment proposé à leur parlement un projet de loi visant à supprimer la gratuité des sacs plastique. Ce modèle nous semble judicieux dans la mesure où il ne contrevient pas à la liberté du commerce d'une part, et où il répond aux préoccupations grandissantes de la population d'autre part.

## **Conclusion**

Pour toutes ces raisons, la présente motion demande au Conseil d'Etat de légiférer afin de supprimer la gratuité des sacs plastique dans les commerces de détails du canton.